

## OFFRE D'EMPLOI

# ENSEIGNANT EN ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE (H/F)

**Structure de rattachement :** CDOS du Var (structure associative – loi 1901) / Maison Sport Santé 83

**Intitulé du poste :** Enseignant en activité physique adaptée (H/F)

**Type de contrat :** CDD de 12 mois temps plein avec possibilité de renouvellement pour 6 mois et CDI par la suite.

**Poste à pourvoir à partir de :** Octobre 2022

**Organisation du temps de travail :** 35h/semaine. Travail possible certains soirs et week-ends pour participer à la mise en place d'actions et projets du CDOS 83.

**Lieu de travail :** Maison Sport Santé 83, 133 boulevard du Général Brosset, 83 200 Toulon (transfert envisagé à l'ancien hôpital Sainte-Anne à Toulon au 2<sup>nd</sup> semestre 2022).

**Rémunération :** A partir du groupe 3 de la CCNS et selon expérience.

**Qualification recherchée :** Diplôme de niveau BAC+3 à BAC+5 de type Licence ou Master STAPS APAS.

***Ecoute, bienveillance, dynamisme et enthousiasme seront appréciés !***

### **Positionnement dans la structure :**

L'enseignant(e) APA, sous l'autorité du vice-président en charge du Pôle Sport-santé, du directeur et référent de la Maison Sport Santé 83, est chargé d'encadrer les activités APA proposées par le CDOS et sa MSS83, de concevoir et d'animer des ateliers de prévention « sport santé », de faire passer les différents types d'entretiens et questionnaires d'évaluation (capacité physique, qualité de vie, sédentarité...).

Il/elle sera plus particulièrement chargé(e) de participer à un programme de recherche concernant le « sport santé sur ordonnance » (PRIMAPA-VAR) mené en partenariat avec l'hôpital Sainte-Musse et l'Université.

Il/elle relève du groupe 3 de la CCNS qui précise : « *Exécution d'un ensemble de tâches ou d'une fonction comportant une responsabilité technique, ou un savoir-faire technique spécialisé.* »

### **Missions principales détaillées :**

**A- Participer à l'action de recherche « sport santé sur ordonnance » (PRIMAPA-VAR) dans le cadre d'un partenariat avec l'hôpital Sainte-Musse et l'Université :**

- Animation des séances d'APA.
- Accompagnement des patients.
- Evaluation.
- Participation aux réunions de suivi (comité de pilotage).

**B- Animer, encadrer et orienter :**

- Assurer l'animation des projets Sport-santé portés par le CDOS et la Maison Sport Santé 83.
- Encadrer les séances d'activités physiques adaptées.
- Mettre en place et animer les stands et divers ateliers de prévention et de sensibilisation au sport-santé.
- Orienter les publics pris en charge vers les associations sportives locales et les programmes d'APA les plus adaptés.

**C- Evaluation et suivi :**

- Réaliser les « bilans de forme ».

- Conduire les « entretiens motivationnels ».
- Evaluer le niveau de sédentarité, la qualité de vie.
- Evaluer les effets des actions réalisées et dresser les bilans.
- Assurer le suivi à échéances régulières des personnes après leur prise en charge.
- Reporter les résultats dans les tableaux de suivi.
- Participer aux réunions de travail de la commission médicale et des groupes techniques.

### **Missions ponctuelles :**

- Participer à la vie associative du CDOS (réunions statutaires, regroupements des comités...) et à toute autre opération pour renforcer l'organisation selon les besoins.
- Participer à la mise à jour des actualités sur le site internet du CDOS et de la Maison Sport Santé 83.

Pour ce faire, l'enseignant(e) APA devra comprendre les enjeux liés à ces différentes missions et faire preuve d'adaptation face aux imprévus.

### **Autonomie, responsabilité, technicité :**

**Responsabilité :** *Le/la salarié(e) n'exerce pas d'encadrement hiérarchique. Le/la salarié(e) peut exercer un rôle de conseil et/ou de coordination d'autres salariés mais ne peut en aucun cas en assurer le contrôle.*

Il/elle est responsable de la seule qualité d'exécution des missions qui lui sont confiées :

- Garantir le bon fonctionnement / développement des actions du Pôle Education-Citoyenneté qui lui incombent.
- Respect des consignes administratives et financières pour toutes les activités confiées.

**Autonomie, initiative :** *Sous le contrôle d'un responsable, le/la salarié(e) effectue des tâches complexes avec l'initiative des conditions d'exécution. Le contrôle du travail s'opère par un responsable au terme d'un délai prescrit.*

Il/elle est capable d'exécuter des tâches sans que lui soit indiqué nécessairement le mode opératoire. Il/elle est placé(e) sous le contrôle quotidien du directeur et du Vice-président en charge du Sport-santé.

**Technicité :** *Le/la salarié(e) peut être chargé(e) d'exécuter un programme défini et/ou un budget prescrit dans le cadre d'une opération.*

Il/elle possède une bonne connaissance des techniques liées à sa fonction :

- Connaissance de l'environnement associatif et du monde médical et paramédical.
- Connaissance de la réglementation en matière d'APAS et du « Sport sur Ordonnance ».
- Connaissances informatiques (traitement de texte, tableur, Powerpoint, Outlook...).
- Des qualités organisationnelles, rédactionnelles et le sens de l'écoute.
- Sens de l'écoute et du secret professionnel (également soumis à la protection des données de santé et au « Code de déontologie de l'enseignant APA »).

### **Les modalités de candidature :**

Une lettre de motivation en lien avec l'appel à candidature.  
Votre CV relatif à vos expériences et formations.

### **Adresser votre candidature :**

- ⇒ avant le 22 septembre 2022
- ⇒ par mail à l'adresse suivante : [acdoss@cdos83.fr](mailto:acdoss@cdos83.fr)

### **Renseignements :**

CDOS du Var  
Tel : 04 94 46 01 92  
Email : [acdoss@cdos83.fr](mailto:acdoss@cdos83.fr)

Sites internet : <https://var.franceolympique.com/> et [www.maisonsportsante83.fr](http://www.maisonsportsante83.fr)

